

Tél : 01 30 80 20 25

Site Internet : [www.pre-saint-nom.org](http://www.pre-saint-nom.org)

SIREN : 380 821 678

## **FLASH INFOS N ° 38**

### **Mise à jour des Statuts et du Cahier des Charges**

Depuis bientôt deux ans, les membres de votre Comité Syndical travaillent afin de mettre à jour :

*les STATUTS*, qui précisent le fonctionnement, le règlement de notre A.S.L.

*le CAHIER DES CHARGES*, qui traite des règles à observer sur le terrain.

Tous ces textes ont été établis au début de la création de notre Résidence, ( 1972– 1973. )

#### **1 – les 3 principes que nous avons suivis.**

- Tout d'abord nous mettre en conformité avec la législation : loi S.R.U., décrets de 2004 et 2006.
- Ensuite simplifier et actualiser le Cahier des Charges pour maintenir / améliorer, le cadre et l'harmonie architecturale de PSN qui nous ont permis de vivre dans des conditions privilégiées et aussi de valoriser notre patrimoine de façon régulière.
- Enfin maîtriser les coûts de ces mises à jour, avec l'assistance de l'ARC ( Association des Responsables de Copropriétés ) organisme auquel nous adhérons depuis deux ans. Nous y sommes parvenus jusqu'ici avec un total des frais qui sera inférieur à 2000 €.

#### **2 – Où en sommes-nous ?**

Nous avons deux textes qui sont prêts. Il est prévu de les faire approuver en Assemblée Générale Extraordinaire (ou AGE ) le mardi 11 décembre 2012, à 20 h en mairie.

Les convocations pour cette prochaine AGE vous seront envoyées en novembre 2012 ainsi que les textes, soit tout de même une quarantaine de pages.

#### **3 – vos commentaires / remarques.**

Pour les propriétaires qui voudraient rentrer dans le détail de ces textes *avant de les lire dans la convocation à l'AGE*, qu'ils veuillent bien nous demander une copie ( Fichier via Internet de préférence ou bien papier ).

Nous nous organiserons pour la leur transmettre rapidement et prendre note de leurs avis.

De plus, une réunion d'information / débats pourrait être organisée, en fonction des demandes que nous allons recevoir.

*NB : pour consulter les Statuts et le Cahier des Charges de PSN, en vigueur actuellement, il suffit de se rendre sur le site Internet de PSN, où ils y figurent in-extenso.*

**Le Comité Syndical**

*Distribution : tous les propriétaires.*